

Grille régionale de cotation d'examen des dossiers et entretien – sélection en vue de l'entrée en IFAS et IFAP –
 Janvier 2027 (grille modifiée suite arrêté 29/04/2026)

Logo IFAS/IFAP

Date :

Candidat

Nom	Prénom	Date de naissance

Jury de sélection

Nom et prénom	Qualification	Signature

L'[Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture](#) et l'[Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la formation conduisant au diplôme d'assistant de régulation médicale et à l'agrément des centres de formation d'assistant de régulation médicale](#) sont modifiés par l' [Arrêté du 29 avril 2026 relatif à l'articulation entre Parcoursup et les modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et au diplôme d'assistant de régulation médicale](#).

Nouveautés introduites par l'arrêté du 29 avril 2026 :

- Rédaction sur place avant l'entretien d'un écrit d'une dizaine de lignes complétant le dossier. En Île-de-France la durée de préparation a été fixée à 20 minutes pour la rédaction du document manuscrit.
- Ne sont pas concernés les candidats titulaires du diplôme national du baccalauréat délivré par une autorité française, ou équivalent du bac (DAEU), ou inscrits en classe de terminale (sur justificatif)
- Pour la composition du dossier :
 - o Suppression du document manuscrit relatant une situation, remplacé **le cas échéant / selon le cas** par un temps de rédaction sur place.
 - o Ajout de l'attestation d'inscription en classe de terminale
- Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.
- L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.
- Pour les candidats ayant à rédiger un document manuscrit, il dispose de 20 minutes pour rédiger cet écrit. Celui relate, selon le choix du candidat et en lien avec les attendus de la formation soit :
 - o Une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - o Son projet professionnel

1-Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité

Critère : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal	Cotation				Total	Observations
L'intérêt pour la formation et le métier d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture est explicite.	0	0,375	1,125	1,875	/7,5	
Le parcours de formation, les expériences professionnelles et extraprofessionnelles (associatives, sportives...) valorisent un engagement.	0	0,375	1,125	1,875		
L'implication personnelle du candidat est mise en évidence au cours de l'entretien, au travers du CV et de la lettre de motivation et/ou du document manuscrit réalisé sur place.	0	0,375	1,125	1,875		
Le candidat fait référence à des éléments du domaine sociétal ou social ou sanitaire ou médico-social dans le document écrit et/ou au cours de l'entretien.	0	0,375	1,125	1,875		

2-Qualités humaines et capacités relationnelles

Critère : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit (capacité à prendre une posture de récepteur).	Cotation				Total	Observations
L'attitude verbale et non verbale est adaptée à la situation d'entretien	0	0	0,375	0,75	/3,75	
L'écoute est effective	0	0	0,375	0,75		
Les questions des membres du jury sont comprises par le candidat	0	0	0,375	0,75		
Le candidat fait preuve d'ouverture d'esprit	0	0	0,375	0,75		
La controverse est acceptée	0	0	0,375	0,75		
Critère : aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer (capacité à prendre une posture d'émetteur)	Cotation				Total	Observations
Le candidat fait preuve de maîtrise de soi (élocution aisée, fluidité des propos)	0	0	0,375	0,75	/2,25	
Le candidat s'implique dans les échanges	0	0	0,375	0,75		
L'argumentation est effective et cohérente	0	0	0,375	0,75		
Critère : aptitude à collaborer et à travailler en équipe	Cotation				Total	Observations
Les parcours de formation, les expériences professionnelles et extraprofessionnelles attestent la capacité à s'intégrer à un groupe (groupe classe, associatif, sportif, équipe de travail...).	0	0,75	1,125	1,5	/1,5	

3-Aptitudes en matière d'expression écrite, orale

Critère : maîtrise du français et du langage écrit et oral	Cotation				Total	Observations
L'orthographe et la grammaire sont respectées dans le CV, la lettre de motivation et le cas échéant le document manuscrit	0	0	0,375	0,75	/5,625	
La syntaxe et l'expression rendent la lettre de motivation et le cas échéant le document manuscrit explicite et cohérent.	0	0,375	0,75	1,125		
Le vocabulaire utilisé à l'écrit et à l'oral est suffisamment riche et approprié.	0	0	0,75	1,5		
Le candidat s'exprime à l'oral de façon compréhensible et adaptée	0	0,75	1,5	2,25		

Critère : pratique des outils numériques	Cotation				Total	Observations
Le dossier et/ou l'entretien démontre(nt) que le candidat dispose de compétences numériques	0	0	0	0,375	/0,375	

4-Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique

Critère : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables	Cotation				Total	Observations
Au travers de la rédaction de la lettre de motivation et le cas échéant du document manuscrit et des questions, le candidat fait preuve d'un raisonnement logique.	0	0,375	0,75	1,125	/4,5	
Le candidat fait les liens entre ses expériences, son projet professionnel et les attendus de la formation en entretien	0	0,75	1,125	1,875		
Lors de l'entretien, les idées s'enchaînent de façon ordonnées et logiques	0	0,75	1,125	1,5		
Critère : maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure	Cotation				Total	Observations
Les éléments mentionnés dans le dossier permettent d'identifier des compétences en calcul (diplôme national du brevet, autre diplôme, expérience professionnelle ou extra professionnelle...).	0	0	0	0,375	/0,375	

5-Capacités organisationnelles

Critère : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail	Cotation				Total	Observations
Les pièces jointes au dossier sont pertinentes au regard de la situation du candidat (attestations employeurs, bulletins scolaires, justificatifs valorisant un engagement ou une expérience personnelle...)	0	0	0	0,375	/4,125	
Les consignes de présentation des documents sont respectées (classement des pièces du dossier.	0	0	0	0,75		
Les documents sont soignés, présentables et lisibles	0	0	0	0,375		
La présentation orale est précise, structurée et synthétique	0	0	0,375	0,75		
Les échanges avec les membres du jury permettent d'identifier et d'apprécier la capacité du candidat à se projeter dans la formation et dans le métier	0	0	0,375	0,75		
Le profil du candidat est en adéquation avec la formation (autonomie dans le travail, organisation, investissement, engagement, esprit d'initiatives...)	0	0,375	0,75	1,125		
Total					/30	Appréciation générale :
<i>La note sur 30 points est à ramener sur 20 points à 3 décimales</i> TOTAL					/20	

→ Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection.

→ Pour les notes inférieures à 10/20, un argumentaire doit être rédigé.

→ En cas de besoin et afin de départager les ex aequo :

- La meilleure note de la partie 1 sélectionnera le candidat, si encore ex aequo
- La meilleure note de la partie 2 sélectionnera le candidat, si encore ex aequo
- La meilleure note de la partie 3 sélectionnera le candidat, si encore ex aequo
- La meilleure note de la partie 5 sélectionnera le candidat, si encore ex aequo
- La meilleure note de la partie 4 sélectionnera le candidat.